



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/WP.1/2005/15/Rev.1
6 janvier 2006

Original : FRANÇAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routières

(Quarante-septième session, 20-22 mars 2006,
point 5 a) de l'ordre du jour)

**RÉVISION DE LA RÉOLUTION D'ENSEMBLE SUR LA CIRCULATION ROUTIERE
(R.E.1)**

Restructuration de la R.E.1

Note du secrétariat

Suite aux discussions lors de la 47^{ème} session du WP.1, le secrétariat a mis à jour la table des matières de la nouvelle R.E.1 qui figurait dans le document TRANS/WP.1/2005/15.

STRUCTURE RÉVISÉE POUR LA RÉOLUTION D'ENSEMBLE R.E.1

(Entre parenthèses, référence aux dispositions actuelles de la R.E.1 ou aux textes pertinents)

En italiques gras: modifications apportées par rapport à la table des matières contenues dans le document TRANS/WP.1/2005/15.

Les points signalés par « **ex** » font référence au document TRANS/WP.1/2004/10

TABLE DES MATIERES

PRÉFACE (à rédiger par le secrétariat)

REMERCIEMENTS

INTRODUCTION (*voir document ECE/TRANS/WP.1/2006/1*)

Partie I Les usagers de la route

Paragraphe introductif (à rédiger)

Chapitre 1 (*ex chapitre 2*) **Règles générales relatives au comportement dans la circulation**
Paragraphe introductif (à rédiger par le groupe restreint France, PRI, secrétariat)

- 1.1 Vitesse (*voir document TRANS/WP.1/2005/19*)
- 1.2 Alcool, drogues et médicaments (*voir document ECE/TRANS/WP.1/2006/3*)
- 1.3 Ceintures de sécurité et dispositifs de retenue pour enfants (*voir document ECE/TRANS/WP.1/2006/5*)
 - 1.3.1 (*numérotation provisoire*) Dérogations (3.7)
- 1.4 Téléphone mobile (*voir document ECE/TRANS/WP.1/2006/8*)
- 1.5 Conduite de nuit (*voir document ECE/TRANS/WP.1/2005/18*)
- 1.6 Usage diurne des feux (*voir document ECE/TRANS/WP.1/2005/17/Rev.1*)
- 1.7 Tunnels (*voir rapport TRANS/WP.1/98 → (déjà adopté)*)
 - 1.7.1 Règles générales à observer
 - 1.7.2 Règles spécifiques à observer
 - 1.7.3 Règles de comportement à observer dans les situations particulières
- 1.8 Comportement lié à certaines règles de circulation (*ex points 1.2 et 1.3*)
 - 1.8.1 Dépassement (*ex point 1.2*)
 - 1.8.1.1 Aux intersections (1.3)
 - 1.8.1.2 (*résultat des travaux du petit groupe présidé par la Russie*)
 - 1.8.2 Passages à niveau (1.2) (*ex point 1.3*)

*(EX Chapitre 1 du TRANS/WP.1/2004/10 **Règles de circulation** → supprimé – Les dispositions ont été reportées dans d'autres chapitres)*

Chapitre 2 (ex 5) Méthodes pour influencer le comportement sur la route

Paragraphe introductif (voir document ECE/TRANS/WP.1/2006/10)

2.1 **Education des usagers de la route**

(Nouvelle structure proposée par la Fédération de Russie et l'IMMA concernant le point 2.1)

Phrase introductive (voir document ECE/TRANS/WP.1/2006/12)

2.1.1 Enseignement professionnel **de la conduite des véhicules** (voir documents ECE/TRANS/WP.1/2006/12 et ECE/TRANS/WP.1/2006/14)

2.1.1.1 Permis de conduire (voir document ECE/TRANS/WP.1/2006/12)

2.1.1.2 Principes généraux (3.1 et annexes 4, 5, 6 et 7)

2.1.1.3 Instructeurs

2.1.1.4 Véhicules utilisés pour l'enseignement

2.1.1.5 Enseignement

2.1.1.5.1 **Formation pour la conduite** dans les tunnels (voir rapport TRANS/WP.1/98 → déjà adopté)

2.1.1.6 Contrôle

2.1.2. Enseignement du secourisme (3.2) (à vérifier ou modifier par l'OMS)

2.1.3. Enseignement aux enfants des principes de sécurité routière (3.3) (**voir aussi ECE/TRANS/WP.1/2006/10**)

2.2 **Sensibilisation et communication**

Phrase introductive (à rédiger)

2.2.1 La communication en matière de sécurité routière (voir document TRANS/WP.1/2005/16)

2.2.1.1 Définition des campagnes de sécurité routière

2.2.1.2 Recommandations sur les stratégies de communication

2.2.1.3 Cas particulier des tunnels (rapport TRANS/WP.1/98, (déjà adopté) (ex 5.2.1.3)

2.2.2 Information des usagers de la route (ex 5.2.3)

2.2.2.1 Information des usagers en circulation internationale sur la législation nationale concernant les limitations de vitesse par catégorie de véhicules et de route (1.6) (ex 5.2.2.2)

2.2.2.2 Information des usagers en circulation internationale sur la législation nationale concernant les équipements demandés à bord des véhicules → (Nouveau - à rédiger par le secrétariat)

2.2.2.3 Echange de renseignements sur les routes et la circulation (1.7)

2.2.3 Symbole mettant en garde les conducteurs de véhicules contre les effets néfastes sur la conduite automobile de certains médicaments (3.10) (voir ECE/TRANS/WP.1/2006/14)

2.3 **Contrôle et sanctions** (adopté, voir document TRANS/WP.1/100/Add.2)

Chapitre 3 Piétons et personnes à mobilité réduite

Phrase introductive (ECE/TRANS/WP.1/2006/4)

3.1 Sécurité des piétons (annexe 1 du rapport TRANS/WP.1/76 (4 mai 2001) et document ECE/TRANS/WP.1/2006/4, para.2 à 4)

3.1.1 Campagnes visant à promouvoir la sécurité des piétons

- 3.1.2 Rôle des pouvoirs publics
- 3.1.3 Recherche et statistiques en matière de sécurité des piétons
- 3.2 Facilitation du déplacement des handicapés (4.6 (a), (b), (e), (f), (g) (h) et (i) et annexe 9)
- 3.3 Sécurité des personnes âgées (4.7 (d), (e) et (f))

Chapitre 4 Mesures visant à assurer la sécurité des enfants dans la circulation routière (voir documents ECE/TRANS/WP.1/2006/11 et ECE/TRANS/WP.1/2006/10)

Phrase introductive (4.4 (a) et (c))

- 4.1 Sur le trajet de l'école (4.4 (b))
 - 4.1.1 Mesures à prendre pour assurer la sécurité des enfants sur le trajet de l'école (4.4 (d))
 - 4.1.2 Parents et autorités locales (4.4 (e) à (l))
 - 4.1.3 Circulation et signalisation routières (4.4 (t) à (u))
 - 4.1.4 Statistique et recherche (4.4 (v) à (w))
- 4.2 Au cours d'un transport d'enfants (4.5 (b))
- 4.3 Sensibilisation des enfants sur le bon comportement à adopter (4.5 (c))

Partie II Règles relatives aux véhicules et à leur utilisation

Paragraphe introductif (à rédiger)

Chapitre 5 (ex 6) Règles générales concernant les véhicules et leur équipement

Phrase introductive (à rédiger)

- 5.1 Contrôle technique des véhicules (2.6 et TRANS/WP.1/2001/25 et Corr.1)
- 5.2 Méthodes de chargement et d'arrimage (2.8 et annexe 3)
- 5.3 Equipements pouvant être demandés à bord des véhicules (*à rédiger par le secrétariat en fonction des résultats du questionnaire envoyé en mai 2005*)
 - 5.3.1 Utilisation de dispositifs de sécurité en cas d'immobilisation d'un véhicule sur la chaussée
 - 5.3.1.1 Triangle de présignalisation (1.8)
 - 5.3.1.2 Gilet(s) de sécurité (3.9)
 - 5.3.2 Trousse de premier secours (2.7) (*à modifier - OMS*)(ex 6.5)
 - 5.3.3 Ampoules de rechange
 - 5.3.4 Extincteurs
- 5.4 Circulation internationale (*nouveau – à discuter et à compléter*)
- 5.5 Immatriculation (*à vérifier par le secrétariat*) (ex 6.3)
 - 5.5.1 Immatriculation provisoire (2.4)
 - 5.5.2 Certificat d'immatriculation des véhicules de location (2.5)

Chapitre 6 (ex 7) Règles particulières liées aux véhicules à deux roues (voir document ECE/TRANS/WP.1/2006/4)

Phrase introductive (à rédiger)

- 6.1 Cycles
 - 6.1.1 Aspects techniques
 - 6.1.1.1 Visibilité des bicyclettes la nuit (2.1)
 - 6.1.1.2 Signalisation des remorques (2.3)
 - 6.1.2 Règles particulières

6.1.2.1 Port du casque (3.4)

6.1.2.2 *Ecarteur de danger*

6.2 *Deux roues à moteur*

6.2.1 *Introduction*

6.2.2 *Recommandations*

6.2.2.1 *Règles concernant les cyclomoteurs*

6.2.2.1.1 Aspects techniques (3.5 (1))

6.2.2.1.2 *Règles concernant l'utilisation de cyclomoteurs* (3.5 (3))

6.2.2.1.3 Sécurité des utilisateurs de cyclomoteurs (3.5 (2))

6.2.2.2 *Règles concernant les motocycles*

6.2.2.2.1 Aspects techniques (3.6 (1), (2), (4))

6.2.2.2.2 *Règles concernant l'utilisation des motocycles* (3.6 (3) et (3.6 (5) 2^{ème} et 3^{ème} alinéas)

Chapitre 7 (ex points 7.5 et 7.6) *Règles particulières concernant certaines catégories de véhicules*

Phrase introductive

7.1 *Véhicules de transport en commun de personnes*

7.1.1 *Signalisation des véhicules de transport en commun de personnes*

7.1.1.1 *Signalisation des autobus*

7.1.1.2 Signalisation des cars scolaires (2.2 et annexe 1)

7.1.2 Règles de circulation particulières

7.1.2.1 Conditions requises des conducteurs de véhicules de la catégorie D (3.8)

7.1.2.2 *Règles de circulation particulières applicables aux conducteurs de véhicules en commun de personnes*

7.1.2.3 Réinsertion des véhicules des services réguliers de transport public dans la circulation lorsqu'ils quittent les arrêts signalés comme tels (1.4)

7.2 *Règles particulières concernant certaines catégories de véhicules affectés au transport de marchandises*

7.2.1 *Véhicules longs et lourds* (2.9)

7.2.2 *Véhicules lents* (2.10)

7.2.3 *Véhicules transportant des marchandises dangereuses*

7.2.4 *Véhicules de transport exceptionnel*

Partie III *Infrastructures et sécurité*

Paragraphe introductif (à rédiger)

Chapitre 8 *Mesures et aménagements visant à assurer la sécurité des piétons* (annexe 1 du rapport TRANS/WP.1/76 (4 mai 2001) et document ECE/TRANS/WP.1/2006/4)

8.1 Equipement pour piétons

8.1.1 Trottoirs et voies piétonnes (ex 8.1.1)

8.1.2 Passages pour piétons (ex 8.1.2)

8.1.3 Passages souterrains et passerelles pour piétons (ex 8.1.3)

8.1.4 Zones piétonnes (ex 8.1.4)

- 8.1.5 Zones de modération du trafic (*ex 8.1.5*)
- 8.1.6 **Zones scolaires**
- 8.1.7 Infrastructures pour piétons dans les zones rurales (*ex 8.1.6*)
- 8.1.8 Signaux de direction et d'information à l'intention des piétons (*ex 8.1.7*)
- 8.1.9 Dispositions applicables aux autres usagers de la route non motorisés (*ex 8.1.8*)
- 8.1.10 Confort et sécurité des piétons (*ex 8.1.9*)
- 8.1.11 Entretien des trottoirs (*ex 8.1.10*)
- 8.2 Mesures de sécurité à prendre lorsqu'il existe un couloir d'autobus à contresens (1.5) (*ex point 9.1*)

Chapitre 9 (*ex point 8.2*) **Aménagements visant à assurer la sécurité des enfants dans la circulation routière** (*à vérifier*)

Phrase introductive (à rédiger)

- 9.1 Conception des établissements scolaires et de leur environnement (4.4 (m) à (s))
- 9.2 Arrêts des autobus scolaires (4.5 (a))

Chapitre 10 (*ex points 8.3 et 8.4*) **Mesures destinées à faciliter le déplacement de certaines catégories d'usagers** (*à vérifier*)

Phrase introductive (à rédiger)

- 10.1 Mesures destinées à faciliter le déplacement des handicapés (4.6 (c) et (d))
- 10.2 Mesures destinées à faciliter le déplacement des personnes âgées (4.7 (a), (b) et (c))

Chapitre 11 (*ex points 8.5, 8.6, 8.8 et 9.2*) **Règles particulières** (*à vérifier*)

Phrase introductive (à rédiger)

- 11.1 Protection contre les animaux sauvages (4.1) (*ex 8.5*)
- 11.2 Hauteur libre des ouvrages d'art (4.3) (*ex 8.6*)
- 11.3 Pistes et voies cyclables (nouveau - à rédiger) (*ex 8.8*)
- 11.4 Sécurité du personnel travaillant sur la route (4.2) (*ex point 9.2*)

Partie IV **Autres mesures influençant la sécurité**

Paragraphe introductif (à rédiger)

Chapitre 12 (*ex 10*) **Assistance aux victimes** (*Annexe 2 du rapport TRANS/WP.1/76 (4 mai 2001)*)

- 12.1 Alerte rapide
- 12.2 Sécurisation de la zone de l'accident
- 12.3 Premiers secours
- 12.4 Assistance médicale d'urgence

Chapitre 13 (*ex 11*) **Critères d'application des restrictions locales à la circulation** (*à vérifier*)

Phrase introductive (extrait du 1.9.1)

- 13.1 Recommandations générales (1.9.1)
- 13.2 Limitation de vitesse (1.9.2)
- 13.3 Limitation des dépassements (1.9.3)
- 13.4 Interdiction de l'arrêt et du stationnement (1.9.4)

Chapitre 14 Publicité nuisible à la sécurité routière (*nouveau - à rédiger par le groupe restructuration*)

- 14.1** Messages publicitaires
- 14.2** Publicité en bordure des routes

Conclusion (*à rédiger par le groupe restructuration*)

Annexes 1 à 8 (*à vérifier*) (*Pour l'annexe 8, voir ECE/TRANS/WP.1/2006/10, pour les annexes 4, 5, 6 et 7 voir ECE/TRANS/WP.1/2006/13*)

Index alphabétique (*à réaliser*)
